

 <p>Hôpitaux Universitaires Genève</p> <p>DEPARTEMENT DIAGNOSTIQUE SERVICE DE PATHOLOGIE CLINIQUE Unité de cytopathologie</p>	<p><b>PRELEVEMENTS GYNECOLOGIQUES: RECOMMANDATIONS DU SPC POUR LES DEMANDES D'EXAMEN</b></p> <p>Etat courant : <b>Application</b></p>	<p>Processus : <b>Relation avec le prescripteur</b></p> <p>Sous-processus : <b>Service au prescripteur et réclamations</b></p>
<p>Créé le :16/01/2019 par : PUGET Evelyne</p>	<p>N°: PTCY.3.1.IT.0006 Approuvé le : <b>17/01/2019</b></p>	<p>Version : 1.0 par :DE SAUSSURE Barbara</p>

Document rédigé en collaboration avec l'histologie

Dr. J.-C. Tille, responsable de l'Unité de Pathologie gynécologique et urologique  
Dr. A.-L. Rougemont, Pathologie foeto-placentaire

**!!! Etablir 1 requête de cytologie ET 1 requête d'histologie** si les 2 prélèvements sont requis pour la même patiente. **Distinguer** clairement les prélèvements.

### MATÉRIEL À EXAMINER

- Identifier chaque flacon ou prélèvement
- Toujours préciser s'il s'agit d'un prélèvement gauche ou droit
- Si l'orientation de la pièce est indiquée par un fil ou autre, expliquer clairement à quoi cela correspond

### RENSEIGNEMENTS CLINIQUES

- Indiquer tous les renseignements cliniques pertinents
- En particulier, indiquer s'il y a un risque infectieux majeur

### EXTEMPORANEE

- Faire une requête spécifique «Extemporannée » et toujours téléphoner en Pathologie au préalable

Labo. de macroscopie :

7h-17h30+sa 8h30-12h **24934/**  
17h30-7h+WE-fériés **079-6232886**

- Indiquer un no. de téléphone pour la transmission des résultats

### EN CAS D'URGENCE (hormis biopsies mammaires)

- Indiquer clairement « URGENCE » sur la feuille de demande et téléphoner en Pathologie au préalable

Labo. de macroscopie :

7h-17h30+sa 8h30-12h **24934/**  
17h30-7h+WE-fériés **079-6232886**

- Délais : si réception avant 13h → résultat possible l'après-midi  
si réception après 13h → résultat le lendemain matin